

# COMMUNIQUE DE PRESSE ÉDUCATION

FSU Loire - 20 avril 2020



Communiqué de presse en réaction et suite :

- Aux différentes interventions du Président de la République, du 1<sup>er</sup> ministre et du ministre de l'éducation nationale,
- Aux différentes instances de carte scolaire prévoyant les fermetures et ouvertures de postes et suite au Conseil de l'Éducation Nationale de ce jour.

## CRISE SANITAIRE ET RENTRÉE AU 11 MAI ?

Les conditions sont exceptionnelles, il est de notre responsabilité commune de prendre la mesure de ce qui se passe, et de tirer les conclusions qui s'imposent et s'imposeront à nous, lors des prochains mois, des prochaines années.

Lors du CDEN du 17 avril, ni le Préfet, ni l'IA-DASEN n'ont donné de réponses satisfaisantes. La FSU42 a fait état des vives inquiétudes qui habitent nombre d'agents .

L'annonce d'une réouverture progressive des établissements scolaires à compter du 11 mai, sans déclinaison précise, a suscité inquiétude et colère chez les personnels qui ne peuvent accepter la mise en danger de l'ensemble de la communauté éducative. Dans les écoles, les collèges et lycées, qui accueillent parfois plusieurs centaines d'élèves et de personnels par jour, les gestes barrières ne pourront pas être scrupuleusement respectés en l'état, ce qui en ferait potentiellement des foyers de contamination en puissance. (Entre autres , l'accès aux sanitaires est toujours problématique pour les élèves, et parfois pour les personnels, tout particulièrement dans les collèges et lycées )

En l'absence de traitement et face à une immunité globale faible, l'urgence sanitaire sera toujours bien présente, et devra demeurer prioritaire dans les réflexions et décisions prises.

Les établissements ne pourront rouvrir sans être décontaminés et nettoyés. Les personnels et élèves ne pourront revenir sans être testés qu'ils aient des symptômes ou non. En effet, même si les enfants et les adolescents semblent être le plus souvent des porteurs asymptomatiques du virus, le risque serait donc encore plus grand d'une contamination massive mettant ainsi en danger les élèves, les personnels, particulièrement les plus vulnérables ainsi que leurs familles. Le retour des élèves ne pourra-se faire sans masques en quantité suffisante, sans gel hydroalcoolique à disposition de tous. Enfin ce retour dans les écoles primaires, collèges et lycées ne pourra pas être envisagé avec des effectifs de classe pouvant aller jusqu'à 25, 30, ou même 35 élèves dans les lycées, effectifs qui ne permettent pas, matériellement et physiquement, le respect de la distanciation sociale et des gestes barrières.

L'expérience des écoles cibles, qui accueillent les enfants des personnels soignants, nous interpelle quant au retour en classe plus massif des élèves et des agents, au regard des incohérences qui ont pu être observées et qui ne sont toujours pas solutionnées après cinq semaines de fonctionnement.

En effet, ces écoles ont dû trouver seules les organisations adéquates sous la responsabilité des agents volontaires. Il n'y a eu aucun cadrage réglementaire national ou départemental, le matériel de protection a tardé à arriver et le réapprovisionnement n'est encore pas garanti partout. Le suivi

sanitaire et psychologique de ces structures d'accueil d'urgence par les services de médecine scolaire et de médecine de prévention est inexistant. Les agents ne connaissent toujours ni les conditions de leur rémunération ni la prise en compte du risque sanitaire pour ces journées de volontariat. Des réponses doivent donc être apportées et il est impératif de ne pas répéter ces erreurs pour envisager un retour en classe préparé, sécurisé et respectueux des personnels que ce soit dans les écoles, les collèges ou les lycées.

## **CARTE SCOLAIRE**

Dans ce contexte, la FSU42 dénonce la baisse des moyens donnés à l'éducation.

Ainsi, dans le secondaire, alors que notre département accueillera en septembre un nombre d'élèves équivalent à cette année (64 élèves supplémentaires), il est prévu la suppression de 929 heures de cours chaque semaine. Les conséquences de cette suppression sont connues : effectifs des classes en hausse, suppression des cours à effectifs réduits et suppression des heures d'aides et de soutiens. Ce qui n'était pas acceptable avant cette crise sanitaire devient inconcevable désormais. Nos élèves ne peuvent à la fois être victimes, comme chacun d'entre nous, de cette crise sanitaire et, en même temps, d'une politique visant à faire des économies en niant leurs besoins et leurs difficultés engendrées par la situation. Face à l'urgence de la situation, nous demandons donc la suppression des mesures d'économies prévues dans le secondaire, au détriment de nos élèves.

Pour ce qui est du primaire, en annonçant une restriction des fermetures de classes dans le seul secteur rural, le Ministre choisit d'opposer les territoires et d'appliquer le deux poids, deux mesures. Pour quelle raison un élève scolarisé dans un contexte urbain devrait subir les effets d'une fermeture ou d'une absence d'ouverture de classe dans son école, contrairement à son camarade scolarisé à la campagne ? Rien ne le justifie : la nation doit à ses enfants un effort budgétaire solidaire et uniforme pour offrir aux uns et aux autres, des conditions d'apprentissage satisfaisantes. Nous nous félicitons que les élèves de St Christo en Jarez ou de St Médard en Forez puissent bénéficier de moyennes par classe proches de 20 élèves : la FSU milite en faveur de tels effectifs depuis sa création. Mais pour quelle raison les écoles de Thiollier ou de la Cottencière, pour ne citer qu'elles, doivent-elles compter près de 30 élèves dans certaines de leurs classes ? Pour quelles raisons, les écoles J. Jaurès au Chambon-Feugerolles, ou Fontquentin à Roanne, devraient travailler avec des effectifs bien loin des préconisations pour l'Éducation prioritaire ? Devons-nous rappeler que l'immense majorité des élèves scolarisés en ville ne peut bénéficier des classes dédoublées ? Le tassement des effectifs sur le plan départemental, associé à une dotation importante, aurait dû permettre de relever le défi de l'endiguement définitif des classes à plus de 25 élèves.

Par ailleurs, à l'heure où le gouvernement souhaite rouvrir les écoles et établissements pour limiter le creusement des inégalités sociales et scolaires, nous ne pouvons que dénoncer fermement les suppressions de 12 postes d'enseignants spécialisés en RASED, ou les 4 suppressions de postes d'enseignants missionnés qui justement interviennent auprès des publics les plus fragiles. Ces suppressions viennent s'ajouter au contexte déjà dégradé et dénoncé depuis plusieurs années, où les vacances de postes d'enseignants spécialisés, de psychologues ou de médecins scolaires sont bien trop nombreuses pour répondre aux enjeux d'une école inclusive et aux besoins des élèves les plus en difficulté.